

Principes directeurs du programme de formation continue de l'OTSTCFQ

Mission du programme et orientations encadrant son développement

JUIN 2020

DIRECTION DES ADMISSIONS ET DU PERFECTIONNEMENT

Document découlant de la politique du programme de formation continue élaborée par le Comité de la formation continue de l'OTSTCFQ.
© Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec, 2020. Toute reproduction ou diffusion est interdite sans l'autorisation écrite de l'Ordre

Mission

Dans la poursuite de l'objectif de protection du public de l'OTSTCFQ, la mission du programme de formation continue est de soutenir les membres dans le maintien, la mise à jour et le développement de leurs compétences tout en favorisant l'excellence des pratiques dans leur champ d'exercice par des activités de formation continue de qualité.

PRINCIPES LIÉS À LA

Nature du programme

01

Accessibilité

- Assurer l'équité en matière d'accès aux activités dans l'ensemble des régions du Québec.
- Viser une variété de choix en termes de modalités de diffusion et de cadres pédagogiques.
- Maintenir des coûts d'inscription arrimés aux prix du marché.

02

Complémentarité

- Comblar les lacunes de l'offre de formation externe au regard des professions de T.S. et T.C.F.
- Garantir une variété d'activités offertes par des dispensateurs externes.
- Consolider et développer des partenariats avec les nombreux acteurs des différents milieux.

03

Attractivité

- Valoriser l'expertise des membres.
- Attirer, engager et fidéliser un réseau d'experts (formateurs).
- Soutenir, encadrer et encourager les collaborations avec l'Ordre.

04

Performance

- Viser l'efficacité de gestion et celle des processus de travail.
- Veiller à la performance des outils technologiques.
- Assurer la qualité du service à la clientèle et veiller à la satisfaction des membres.

05

Viabilité financière

- Instaurer des pratiques de gestion saines et efficaces.
- Viser l'équilibre budgétaire.
- Réinvestir les profits dans le développement de nouvelles activités de formation.

PRINCIPES LIÉS AU

Contenu du programme

06

Qualité

- Développer des contenus et outils pédagogiques de qualité.
- Évaluer le bassin de formateurs en fonction de leurs approches pédagogiques et expertises.
- Assurer une évaluation sommaire de la qualité des formations affichées par les dispensateurs externes.

07

Besoins des membres

- Identifier les besoins de formation des membres, de même que leurs préférences.
- Tenir compte des spécificités des professions régies par l'Ordre ainsi que de la diversité des domaines de pratique, des clientèles et des milieux.
- Augmenter la pertinence, la variété et le choix des activités de formation.

08

T.S. et T.C.F.

- Développer des activités de formation continue liées aux champs d'exercice et aux activités réservées des professions de l'OTSTCFQ.
- Miser sur l'expertise des membres.

09

Environnement

- Alimenter et enrichir le programme de formation continue grâce aux données, expériences et expertises provenant des environnements interne et externe de l'Ordre.
- Développer des canaux de communication et des processus de travail permettant l'échange d'informations pertinentes.

10

Évolution

- Tenir compte de l'évolution du domaine de la formation continue et des règlements, ainsi que des modalités pédagogiques de pointe.
- Rester à l'affût de la pratique des membres, du développement des meilleures pratiques, des résultats de la recherche et des secteurs ou milieux de pratique émergents.